

PARC NATIONAL DES GRANDS-JARDINS

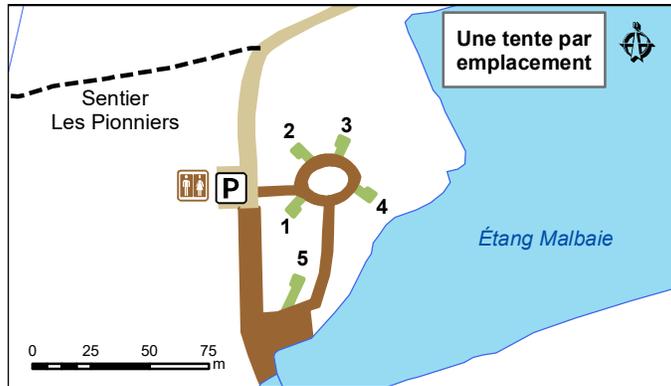
CAMPING 2024



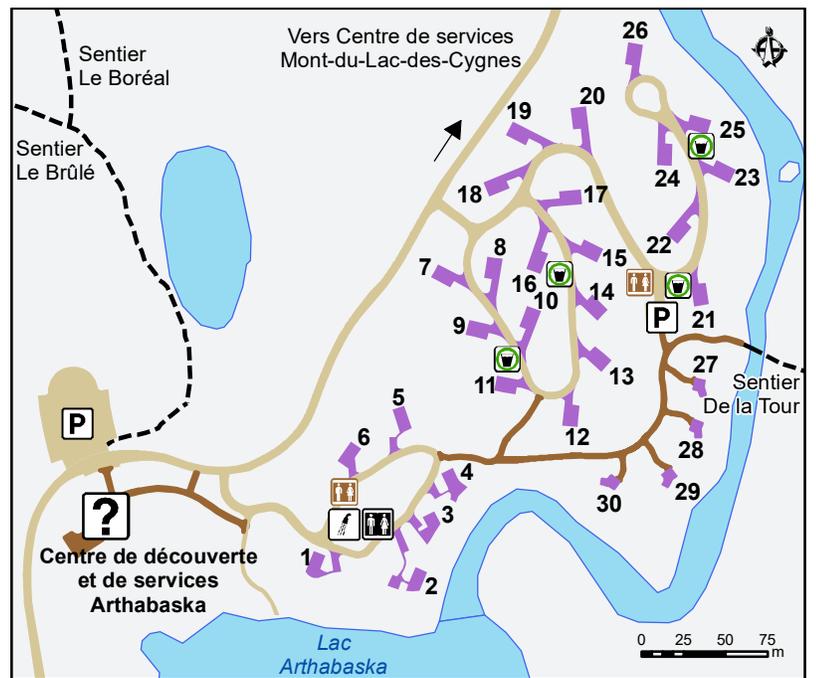
LÉGENDE

Accueil / Information	Recyclage	Camping aménagé 1 service
Bloc sanitaire	Stationnement	Camping aménagé sans services
Douche	Toilette sèche	Camping rustique
Déchet	Vidange de véhicule récréatif	Prêt-à-camper traditionnel / * Prêt-à-camper Étoile
Eau potable	Sentier	Accès piétonnier
		Route
		Chien autorisé

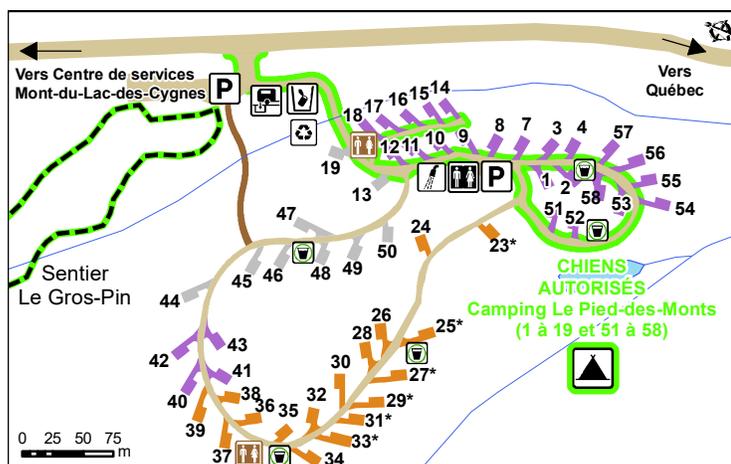
Camping étang-malbaie | Rustique



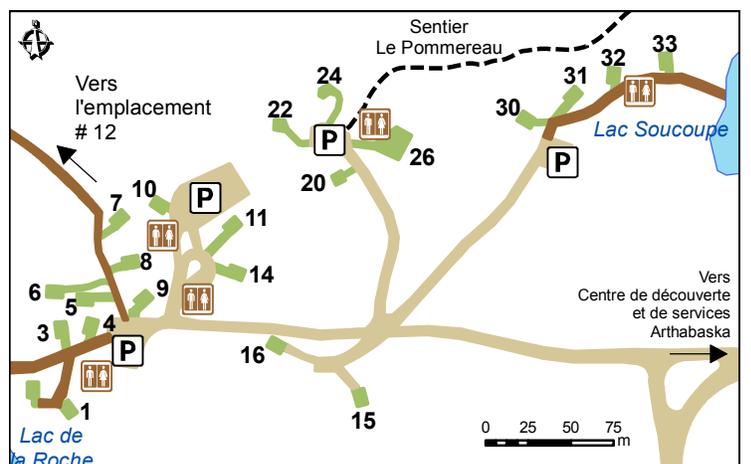
Camping arthabaska | Aménagé sans service



Camping pied-des-monts | Aménagé sans service ou avec 1 service



Camping la roche | Rustique





HORAIRE DES CENTRES DE SERVICES*

Mont-du-Lac-des-Cygnes	17 mai au 13 juin	9 h à 17 h 9 h à 18 h	Lundi au jeudi Vendredi au dimanche
	14 juin au 2 septembre	9 h à 19 h	Tous les jours
	3 septembre au 14 octobre	9 h à 17 h 9 h à 18 h	Lundi au jeudi Vendredi au dimanche
Arthabaska	24 mai au 30 mai	9 h à 16 h	Tous les jours
	31 mai au 2 septembre	9 h à 19 h	Tous les jours
	3 septembre au 14 octobre	9 h à 16 h	Tous les jours

* Sujet à changement sans préavis

HEURES D'ARRIVÉES ET DÉPARTS

Camping : Arrivée 15 h, Départ : 14h. Campement installé avant 22 h.
Prêt-à-camper : Arrivée 17 h, Départ : 12 h.

INFORMATIONS UTILES AUX CAMPEURS

- Eau potable : vous pouvez trouver de l'eau potable aux campings Pied-des-Monts et Arthabaska ainsi que dans les centres de services.
- Vidange pour véhicule récréatif : une station de vidange est mise à votre disposition à l'entrée du camping Pied-des-Monts.
- Il est possible d'acheter du bois/glace/produits de dépannage au centre de services Mont-du-Lac-des-Cygnes et au centre de découverte et de services Arthabaska.
- Prêt-à-camper : nous vous prions de laisser les lieux dans l'état où vous les avez trouvés, tous les éléments doivent être propres et bien rangés, incluant la vaisselle. Un contrevenant pourrait se voir facturer des frais supplémentaires pour le nettoyage.
- Les téléphones cellulaires fonctionnent dans le stationnement du centre de services Mont-du-Lac-des-Cygnes.
- Wifi : Un réseau wifi public est disponible au centre de services Mont-du-Lac-des-Cygnes, au centre de découverte et de services Arthabaska et à l'extérieur du bâtiment à l'entrée du secteur Thomas-Fortin.
- Douches gratuites.
- Mode de paiement : Carte de débit ou crédit acceptée dans les deux centres de services.

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour ?

Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets !



NOS PARCS NATIONAUX

Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

5 bons comportements à adopter en camping



Ne pas nourrir les animaux

Ranger la nourriture hors de leur portée

Rester dans les sentiers et les espaces aménagés

Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu

Merci et bon séjour en nature!

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Ne laissez pas de traces de nourriture à portée des animaux pour éviter de les attirer.
- Pour conserver la quiétude des lieux, le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 8 h et 9 h, entre 12 h et 13 h ainsi qu'entre 18 h et 19 h.
- Veuillez déposer vos déchets et matières recyclables dans les contenants prévus à cette fin.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir.
- La vitesse maximale permise dans les secteurs de camping est de 10 km/h.
- Il est interdit d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet.
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes, 2 tentes ou 1 équipement récréatif, 1 tente et une tente-cuisine sans fond là où les dimensions le permettent.